



**Afin que la vie
suive son cours...**

**RAPPORT
TRIMESTRIEL 2**

Pour la période se terminant le
30 avril 2007

DIAGNOCURE INC.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Nous sommes heureux de présenter les résultats du deuxième trimestre de l'année financière 2007. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et les activités réalisées au cours de ce trimestre se situent dans la perspective du plan d'affaires de DiagnoCure et de son engagement continu de développer des tests à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer. Plus particulièrement, au cours du deuxième trimestre, la société a fait l'acquisition de nouveaux tests, réalisant ainsi une étape importante dans la mise en œuvre de son nouveau modèle d'affaires.

Bâtir sur la promesse des diagnostics moléculaires

Depuis que la société a annoncé, en décembre 2006, qu'elle cessait de soutenir son travail de recherche sur le test cellulaire ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} et centrait ses activités sur les diagnostics moléculaires, M. John Schafer, Président et Chef de la direction de DiagnoCure, a expliqué à de nombreuses occasions la nouvelle vision et le nouveau créneau de la société.

Les diagnostics moléculaires sont fondés sur la connaissance de la cartographie du génome humain, un accomplissement d'une importance capitale dans le domaine de la médecine qui modifiera à jamais la façon dont les maladies sont diagnostiquées et traitées. Les tests moléculaires permettent la détection de modèles d'activité anormaux, des gènes et des protéines, associés au cancer. En d'autres termes, le cancer est une problématique moléculaire ; les diagnostics moléculaires sont donc tout indiqués pour en faire une gestion optimale.

La principale raison qui a motivé DiagnoCure à centrer ses activités sur les diagnostics moléculaires est son potentiel de marché. Alors que le marché total du diagnostic du cancer, qui s'élève à 24 milliards \$, croît d'à peine plus de 5 % par an, le marché des diagnostics moléculaires du cancer connaît une croissance supérieure à 30 % par année. De plus, il est permis de croire que les tests diagnostiques moléculaires seront de plus en plus utilisés pour la détection, le diagnostic, la stadification, le choix thérapeutique et le suivi de récurrences du cancer.

Le PCA3 a été le premier marqueur génique de la société à être utilisé dans un test diagnostique moléculaire. Avec l'acquisition de deux tests pour le cancer colorectal au cours du dernier trimestre, DiagnoCure poursuit l'expansion de son portefeuille de produits dans ce segment de marché dynamique et en pleine croissance de la gestion du cancer.

PCA3 pour le cancer de la prostate

Au cours du deuxième trimestre, les résultats d'une étude clinique sur le test pour le cancer de la prostate fondé sur le marqueur génique PCA3 de DiagnoCure ont été présentés au congrès 2007 de l'EAU (*European Association of Urology*). Une étude a également été publiée dans l'édition de mars de la revue spécialisée UROLOGY®.

Selon les analyses provisoires présentées au congrès de l'EAU, le test PROGENSA^{MC} PCA3 de Gen-Probe, qui est présentement commercialisé en Europe, pouvait mieux prédire les résultats d'une reprise de biopsie que le PSA libre. Dans cette étude, les chercheurs ont rapporté une spécificité de 73 % pour le test fondé sur le PCA3 comparativement à 16 % pour le PSA libre.

Selon une étude portant sur 233 hommes et publiée dans l'édition de mars de UROLOGY® (69: 532-535, 2007), le test de recherche de Gen-Probe, pour la détection dans l'urine du marqueur génique PCA3, prédisait de façon plus précise les résultats d'une reprise de biopsie que la méthode traditionnelle utilisant le test PSA (antigène spécifique de la prostate). « Le cas des hommes ayant un PSA sérique élevé et un résultat de biopsie de la prostate négatif constitue un dilemme compte tenu de l'absence d'un test diagnostique précis, » a déclaré l'auteur principal de l'étude, le Dr Leonard S. Marks, professeur clinique agrégé d'urologie à l'UCLA et directeur médical de la fondation de recherche sur les sciences urologiques (*Urological Sciences Research Foundation*). « Les résultats de cette étude démontrent que le test PCA3 pourrait devenir un nouvel outil pour aider les médecins à traiter les patients aux prises avec le dilemme PSA. »

Ces études s'ajoutent à d'autres représentant la plus récente vague de recherches indépendantes effectuées sur l'utilité du PCA3 comme biomarqueur du cancer de la prostate depuis que le test PROGENSA^{MC} PCA3 de Gen-Probe a satisfait, en novembre 2006, aux exigences du marquage CE pour sa commercialisation en Europe. Les laboratoires européens offrant le test comprennent NovioGendix (Pays-Bas), le Laboratoire de Technologies Moléculaires Appliquées de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Medi-Lab (Royaume Uni), Doctors Laboratory (Royaume Uni), Labor Limbach (Allemagne) et LCL (France).

Bien que le test ne soit pas autorisé aux fins de commercialisation en format IVD aux États-Unis, cinq laboratoires de référence offrent maintenant leur propre test fondé sur le PCA3 à partir des réactifs spécifiques fabriqués par Gen-Probe. Ces laboratoires sont Ameripath en collaboration avec Molecular Profiling Institute et Specialty Laboratories, Bostwick Laboratories, la division Dianon de Laboratory Corporation of America et Molecular Oncology Diagnostics Lab.

Acquisition importante de deux tests pour le cancer colorectal

À la fin du deuxième trimestre, DiagnoCure a consolidé sa position de chef de file dans le domaine du diagnostic et de la gestion du cancer en s'assurant, auprès de Targeted Diagnostics & Therapeutics, Inc. (TDT) de Philadelphie, Pennsylvanie, des droits exclusifs mondiaux sur deux tests moléculaires diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer colorectal ainsi qu'une option sur un laboratoire de service américain homologué CLIA pour la commercialisation de tests diagnostiques moléculaires pour le cancer.

Ces deux tests sont fondés sur la détection du GCC, un gène normalement présent dans les cellules qui tapissent la paroi de la voie intestinale mais qui n'a été identifié à l'extérieur de l'intestin que lorsqu'il y a métastase du cancer colorectal. Les premières recherches ont démontré que le GCC pouvait détecter, dans les ganglions lymphatiques ou le sang, la propagation ou la récurrence du cancer du colon avec un degré de précision de 95 % à 100 %, ce qui constitue une amélioration importante par rapport aux méthodes actuelles de détection.

Le National Institutes of Health (NIH) a octroyé plus de 10 millions \$ afin de financer deux études cliniques multicentriques, d'une durée de cinq ans chacune, auprès de 2 500 patients atteints d'un cancer colorectal. Des résultats provisoires de l'étude sur la détection du GCC dans les ganglions lymphatiques, débutée en 2003, corroborent la conclusion des premières études; la publication de ces résultats est prévue plus tard cette année.

DiagnoCure prévoit lancer son test GCC sur les ganglions lymphatiques en 2008 par l'intermédiaire de son futur laboratoire de service homologué CLIA. L'un des dilemmes du cancer colorectal découle du fait que 30 % des 70 000 patients (États-Unis) que l'on croyait normalement guéris après une chirurgie connaîtront éventuellement une récurrence. Le nouveau test de DiagnoCure, fondé sur l'expression du gène GCC dans les ganglions lymphatiques, offre le potentiel d'identifier les patients qui connaîtront une récurrence; ceux-ci ne seraient alors plus considérés comme étant guéris et pourraient par conséquent recevoir un traitement approprié.

Bien que le montant total de la transaction n'a pas été divulgué, les termes du versement initial de DiagnoCure incluent un montant de 2,2 millions \$US sous forme d'actions, d'une valeur unitaire de 4,30 \$CA. TDT recevra également des paiements d'étape selon l'atteinte de certains objectifs ainsi que des redevances sur les revenus générés par les tests.

Financement

Le 3 avril 2007, DiagnoCure annonçait la clôture d'un appel public à l'épargne de 5 850 000 actions ordinaires aux prix de 4,30 \$ l'action, pour un produit brut de 25 155 000 \$. Cet appel public à l'épargne pour des actions ordinaires a été mené par Financière Banque Nationale Inc., qui a chapeauté un syndicat de preneurs ferme comprenant Valeurs mobilières Orion Inc., La Corporation Cannacord Capital et Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

La société entend affecter le produit net de ce placement à la mise en œuvre de son plan d'affaires, soit l'expansion de son portefeuille de produits et l'acquisition ou l'obtention de licences sur d'autres produits diagnostiques pour le cancer.

RAPPORT DE GESTION TRAITANT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les renseignements suivants doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés non vérifiés de la société et les notes afférentes figurant dans le présent rapport, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Les commentaires de la direction ont été préparés afin d'aider à comprendre les activités, le rendement et la situation financière de la société au 30 avril 2007. Ils mettent en parallèle les résultats d'exploitation et la situation de la trésorerie du deuxième trimestre et de la période de six mois terminés au 30 avril 2007 avec ceux des périodes correspondantes terminées le 30 avril 2006. L'information qu'il contient est à jour en date du 1^{er} juin 2007.

Aperçu

DiagnoCure inc. (ci-après appelée « la société » ou « DiagnoCure »), fondée en 1994, est un chef de file du développement et de la commercialisation de tests diagnostiques moléculaires et immunologiques novateurs à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer. Plus particulièrement, elle se spécialise dans le développement de tests diagnostiques du cancer utilisant des gènes et des anticorps monoclonaux comme biomarqueurs. Le premier test non invasif développé par la société pour la détection du cancer de la vessie était fondé sur des anticorps monoclonaux exclusifs; ce test est présentement commercialisé sous le nom ImmunoCyt^{MC} aux États-Unis et de uCyt+^{MC} ailleurs dans le monde. Dans la foulée de sa décision de cibler les diagnostics moléculaires, la société a cessé ses activités de R-D relativement aux améliorations de son produit pour le cancer de la vessie, ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC}, en plus de réduire ses activités de marketing pour ce produit. En 2003, la société a complété le développement de uPM3^{MC}, test qualitatif non invasif de première génération

pour la détection du cancer de la prostate, lequel était offert aux États-Unis par l'entremise de Bostwick Laboratories en version ASR (« *Analyte Specific Reagent* ») fondée sur le marqueur génique PCA3 dont la société détient les droits mondiaux exclusifs pour les applications diagnostiques et thérapeutiques. En novembre 2003, DiagnoCure a octroyé à Gen-Probe Incorporated (« Gen-Probe ») de San Diego, Californie, une licence exclusive mondiale pour le développement et la commercialisation de produits diagnostiques utilisant le marqueur génique PCA3 de DiagnoCure pour le cancer de la prostate en contrepartie de versements de 14 millions \$CA échelonnés sur une période de trois ans, le versement final ayant été reçu en novembre 2006. La société reçoit également de Gen-Probe des redevances de 8 % sur la première tranche de 50 millions \$US de ventes par Gen-Probe à l'utilisateur final du test ou des réactifs PCA3 et de 16 % sur les ventes subséquentes. Le 19 décembre 2005, Gen-Probe a mis à la disposition de laboratoires de référence cibles, sur le marché américain, la version ASR de la première génération de son test PCA3 sur sa plate-forme technologique APTIMA®. En mai 2006, deux de ces laboratoires, Bostwick Laboratories et AmeriPath, en collaboration avec Molecular Profiling Institute, ont annoncé qu'ils allaient offrir leur version du test pour le cancer de la prostate PCA3 utilisant les réactifs de Gen-Probe. De plus, en mars 2007, la division Dianon de Laboratory Corporation of America a débuté la vente de sa version du test PCA3 à partir des réactifs de Gen-Probe.

Au cours des six premiers mois, DiagnoCure a encaissé des redevances découlant de ventes par Gen-Probe du test PCA3. Compte tenu de la période transitoire et du temps requis pour l'accroissement des ventes et de la notoriété du test, ces redevances sont modestes; néanmoins, les redevances perçues augmentent chaque trimestre, confirmant que le test est maintenant disponible sur le marché et que certains laboratoires le commandent. Grâce aux laboratoires nommés précédemment qui offrent le test (voir le **Message aux actionnaires** qui précède) et à la suite du lancement récent en Europe du test PCA3 pour le cancer de la prostate avec marquage CE, la société prévoit que les redevances continueront d'augmenter chaque trimestre.

Le 30 avril 2007, DiagnoCure s'est assurée, auprès de Targeted Diagnostics & Therapeutics, Inc. (TDT) de Philadelphie, Pennsylvanie, des droits exclusifs mondiaux sur deux tests moléculaires diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer colorectal ainsi qu'une option sur un laboratoire de service américain homologué CLIA pour la commercialisation de tests diagnostiques moléculaires pour le cancer. Cette entente avec TDT a renforcé de façon importante la position de DiagnoCure dans le domaine des diagnostics moléculaires du cancer. L'un des tests devrait être prêt pour commercialisation dès la fin de l'année civile.

Faits saillants des six premiers mois 2007

Tel qu'il est mentionné précédemment, Gen-Probe, à qui DiagnoCure a octroyé une sous-licence exclusive pour les applications diagnostiques du marqueur génique PCA3, distribue maintenant le test PCA3 aux États-Unis et en Europe. Compte tenu du lancement récent du test et des nouveaux laboratoires qui s'ajouteront bientôt à la liste, il n'existe actuellement aucune tendance des ventes du test PCA3 de Gen-Probe et, à l'heure actuelle, il est difficile de prédire les redevances futures qui seront perçues par DiagnoCure à chaque trimestre. Cependant, avec le test présentement disponible aux États-Unis et en Europe, DiagnoCure perçoit maintenant des redevances modestes provenant des ventes du test PCA3 de Gen-Probe.

Dans la foulée de la décision de cibler les diagnostics moléculaires, la société a cessé, au cours du premier trimestre, ses activités de R-D relativement aux améliorations de son produit pour le cancer de la vessie en plus de réduire ses activités de marketing pour ce produit. Conséquemment, DiagnoCure a réduit ses effectifs de recherche et développement, ventes et marketing et soutien administratif. Cette restructuration a engendré des frais non récurrents de 912 685 \$ pour le premier trimestre. Cette annonce survenait après la décision, en novembre dernier, de retirer le soutien financier à SAMBA, la filiale française de la société, qui avait travaillé au développement d'un logiciel d'automatisation du test pour le cancer de la vessie. DiagnoCure croit que ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} sera excellent dans un environnement cytologique; c'est pourquoi la société est à la recherche d'un partenaire extérieur solide pour faciliter la croissance de ce produit tout en s'assurant que ses clients continuent de recevoir un produit de qualité ainsi qu'un soutien technique et de service à la clientèle durant la période de transition.

Au cours du trimestre, DiagnoCure a poursuivi l'évaluation de certains nouveaux marqueurs pour le cancer du poumon obtenus de Gen-Probe. DiagnoCure peaufine l'orientation de son programme du cancer du poumon, notamment en explorant des applications supplémentaires de ces marqueurs moléculaires pour la détection du cancer du poumon dans d'autres types d'échantillons tels que le sang, le crachat ou des tissus obtenus par biopsie. Ce projet s'avère toutefois plus long que prévu, et la société ne prévoit pas en tirer de profits à court ou moyen termes.

Au cours du dernier trimestre, conformément à son objectif d'être le chef de file du développement et de la commercialisation de tests diagnostiques à haute valeur ajoutée pour la détection et la gestion du cancer, la société a complété avec succès un appel public à l'épargne de 5 850 000 actions ordinaires au prix de 4,30 \$ l'action pour un produit brut de 25 155 000 \$. Cet appel public à l'épargne a été mené par Financière Banque Nationale Inc., qui a chapeauté un syndicat de preneurs ferme. Ce nouveau financement permettra à la société d'acquérir et d'intégrer des laboratoires de référence, d'élargir son portefeuille de produits et d'acquérir ou mettre sous licence d'autres biomarqueurs de cancer.

En mars, les résultats préliminaires provenant d'une étude multicentrique en cours ont été présentés en Europe par des chercheurs indépendants et démontraient que le nouveau test pour le cancer de la prostate développé par Gen-Probe à partir du marqueur génique PCA3 est nettement plus précis que le test de l'antigène spécifique de la prostate (PSA) libre chez les hommes qui ont eu une biopsie négative. Ces conclusions faisaient partie d'une affiche présentée lors du congrès de l'EAU (*European Association of Urology*) à Berlin, par le D^r Alexander Haese, du Centre médical universitaire de l'Université Eppendorf, de Hambourg en Allemagne. Les données portaient sur 199 hommes participant à l'étude menée dans sept hôpitaux européens. Tous avaient préalablement reçu un résultat négatif à une biopsie de la prostate. Dans le cadre de l'étude, tous les participants étaient soumis à une reprise de biopsie, au test moléculaire urinaire PROGENSA^{MC} PCA3 de Gen-Probe ainsi qu'à des tests sériques pour mesurer le PSA total et le PSA libre. Selon les analyses provisoires présentées au congrès de l'EAU, les chercheurs ont conclu que le test PROGENSA^{MC} PCA3 pouvait mieux prédire les résultats de la reprise de biopsie que la mesure du PSA libre. Dans cette étude, le test PCA3 obtenait une spécificité de 73 % comparativement à 16 % pour le PSA libre. Les chercheurs ont également noté qu'il y aurait corrélation entre des résultats élevés au test PCA3 et une probabilité plus élevée d'obtenir un résultat positif à une reprise de biopsie. Par exemple, pour un homme ayant un résultat élevé au test PCA3, la probabilité d'obtenir un résultat positif à une reprise de biopsie était de 41 %, alors qu'elle était de 16 % lorsque le résultat du test PCA3 était faible.

En mai 2007, le marqueur génique PCA3 de DiagnoCure a été mis en valeur lors de présentations dans quatre stands lors du congrès de l'AUA (*American Urological Association*) qui se tenait à Anaheim, Californie. Il s'agissait du deuxième congrès international d'importance en urologie au cours duquel les résultats d'études sur le PCA3 ont été mis en évidence. Dans une importante présentation du D^r Jack Groskopf, de Gen-Probe, en collaboration avec les docteurs Richard Babaian, du M.D. Anderson Cancer Center, Leonard Marks, de la Urologic Sciences Research Foundation, Yves Fradet, de l'Université Laval et autres, il a été démontré que, contrairement au test PSA sérique, les résultats du PCA3 étaient en corrélation avec le volume de la tumeur et non avec celui de la prostate. De plus, les données préliminaires de l'étude ont indiqué qu'il y avait corrélation entre des résultats élevés du PCA3 et un risque accru d'un cancer de la prostate important; par conséquent, le PCA3 pourrait s'avérer une nouvelle méthode de détection précise du cancer de la prostate pour la population où le PSA sérique entraîne des résultats « faux positifs » problématiques. Dans une présentation du Johns Hopkins Brady Urologic Institute, le D^r Alan Partin et ses collègues rapportaient que la variation normale, dans le temps, des résultats du PCA3 n'aurait pas d'incidence défavorable sur la performance du test à prédire les résultats d'une biopsie de la prostate. Cette découverte importante devrait donner une plus grande confiance aux médecins dans la fiabilité des résultats du PCA3. Ces études constituent une nouvelle preuve du potentiel d'un test fondé sur le PCA3 pour prédire les résultats d'une biopsie de la prostate.

Le 30 avril 2007, la société a consolidé sa position de chef de file dans le domaine du diagnostic du cancer en s'assurant des droits exclusifs mondiaux sur deux tests moléculaires diagnostiques à haute valeur ajoutée pour le cancer colorectal ainsi qu'une option sur un laboratoire de service américain homologué CLIA pour la commercialisation de tests diagnostiques moléculaires pour le cancer. Les deux tests pour le cancer colorectal mis sous licence auprès de Targeted Diagnostics & Therapeutics, Inc. (TDT) de Philadelphie, Pennsylvanie, sont fondés sur la détection du GCC (guanylyl cyclase C), un gène normalement présent dans les cellules qui tapissent la paroi de la voie intestinale mais qui n'a été identifié à l'extérieur de l'intestin que lorsqu'il y a métastase du cancer colorectal. Le montant total de la transaction n'a pas été divulgué pour des raisons de compétition; toutefois, les termes du versement initial de DiagnoCure incluent un montant de 2,2 millions \$US sous forme d'actions, d'une valeur unitaire de 4,30 \$CA. TDT recevra également des paiements d'étape selon l'atteinte de certains objectifs ainsi que des redevances sur les revenus générés par les tests. Plus de 150 000 Américains sont diagnostiqués chaque année pour un cancer colorectal, et le taux de récurrence après opération s'établit à près de 50 %. De plus, près de 53 000 Américains en meurent chaque année, ce qui en fait la deuxième cause de décès par cancer.

Résultats financiers

Période de trois mois terminée le 30 avril 2007

Les revenus totaux pour le deuxième trimestre de 2007 se sont établis à 1 232 559 \$ comparativement à 1 263 057 \$ pour le deuxième trimestre de 2006. La comptabilisation des paiements calendaires continus de Gen-Probe s'est établie à 772 668 \$ pour la période, en hausse de 33 561 \$ par rapport à l'année financière précédente en raison des fluctuations favorables de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les ventes du test ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} de DiagnoCure pour le cancer de la vessie ont augmenté de 45 098 \$ pour se chiffrer à 127 059 \$ pour le deuxième trimestre de 2007 comparativement à 81 961 \$ pour la même période de l'année précédente. Le test uPM3^{MC} de DiagnoCure ayant été retiré du marché en milieu de 2006 après que Gen-Probe ait débuté la vente de sa version du test PCA3, la société n'a enregistré aucune vente de ce test au cours du deuxième trimestre de 2007. Les ventes par DiagnoCure de sa version ASR du test uPM3^{MC} pour le cancer de la prostate s'étaient établies à 183 711 \$ pour le deuxième trimestre de 2006.

Les revenus provenant des contrats de recherche et développement ont augmenté de 72 918 \$ au cours du deuxième trimestre de 2007 en raison d'un nouveau contrat de R-D obtenu de Gen-Probe. Également au cours de ce trimestre, DiagnoCure a vendu à Gen-Probe des échantillons cliniques afin d'appuyer leur R-D dans le cancer de la prostate pour un montant de 25 035 \$ comparativement à 67 595 \$ en 2006.

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 16 324 \$, passant de 190 683 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 207 007 \$ pour la même période de 2007. Cette augmentation est attribuable aux intérêts générés par le produit net de 23 353 098 \$ reçu à la suite du financement d'avril 2007.

Le coût des ventes a diminué de 115 358 \$, passant de 179 882 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 64 524 \$ pour la même période en 2007. Cette diminution est reliée à la baisse des ventes du test uPM3^{MC}.

Les frais d'exploitation relatifs aux activités poursuivies, avant rémunération à base d'actions, ont diminué de 2 423 298 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 1 930 852 \$ pour la même période de 2007, une diminution de 492 446 \$ (20 %) reflétant les économies découlant de la restructuration mentionnée précédemment. Les frais d'exploitation totaux pour le deuxième trimestre, incluant les éléments non monétaires relatifs à la rémunération à base d'actions, se sont élevés à 2 358 127 \$ comparativement à 2 688 389 \$ en 2006. Les principaux facteurs expliquant cette augmentation sont les suivants :

- Les dépenses de recherche et développement, nettes des crédits d'impôt à l'investissement, ont diminué de 477 537 \$ (42 %), passant de 1 140 759 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 663 222 \$ pour le même trimestre de 2007. Cette diminution des dépenses de recherche et développement reflète la décision de la société de centrer ses activités sur les diagnostics moléculaires et de cesser de soutenir les activités d'amélioration de son test pour le cancer de la vessie.
- Les frais généraux et d'administration ont diminué, passant de 493 555 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 434 663 \$ pour le même trimestre de 2007. Cette diminution de 58 892 \$ est attribuable à la réduction des honoraires professionnels et à une diminution du nombre d'employés à la suite de la restructuration.
- Les frais de ventes et de développement des affaires ont augmenté de 38 925 \$, passant de 676 906 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 715 831 \$ pour le même trimestre de 2007. Cette augmentation est attribuable à la mise en œuvre du plan d'affaires de la société qui prévoit des activités pour identifier et conclure de nouvelles alliances stratégiques, des acquisitions ou des mises sous licence potentielles.
- Les dépenses relatives à la rémunération à base d'actions, un élément non monétaire, ont augmenté de 162 184 \$, passant de 265 091 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 427 275 \$ pour le même trimestre de 2007. Cette augmentation résulte de l'octroi, en 2006, de 575 000 options émises en dehors du régime au nouveau chef de la direction, représentant des frais de 255 593 \$ pour le présent trimestre. La divulgation de cet élément non monétaire a débuté en 2005 afin de se conformer aux nouvelles règles comptables (voir **Rémunération à base d'actions** ci-dessous).

Compte tenu de ce qui précède, DiagnoCure a réduit sa perte nette pour ce deuxième trimestre de 2007 de 476 160 \$ (29 %), passant de 1 666 252 \$ pour le deuxième trimestre de 2006 à 1 190 092 \$ pour la

même période de 2007. La perte nette découlant des activités poursuivies s'est établie à 1 190 092 \$, ou 0,03 \$ par action pour le deuxième trimestre de 2007, comparativement à 1 605 214 \$, ou 0,05 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2006. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et les activités réalisées au cours des six premiers mois se situent dans la perspective du plan d'affaires de DiagnoCure et de son engagement continu à développer des tests pour la détection et la gestion du cancer. À la fin du trimestre, les espèces ainsi que les investissements à court et à long termes s'élevaient à 39 190 161 \$, une hausse par rapport à 18 319 194 \$ au 31 octobre 2006. Cette augmentation de 20 870 967 \$ est attribuable au produit net de 23 353 098 \$ découlant du financement d'avril 2007. La direction est confiante de détenir les liquidités nécessaires pour mettre en œuvre son plan d'affaires à court et moyen termes.

Résultats du deuxième trimestre pour les périodes de trois mois terminées les 30 avril (Non vérifiés)

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
		(Retraités – note 7)	(Retraités – note 7)
Ventes	179 967	333 267	259 902
Revenus provenant d'un contrat de licence et de recherche	845 585	739 107	995 581
Intérêts	207 007	190 683	215 022
Revenus totaux	1 232 559	1 263 057	1 470 505
Coût des ventes	64 524	179 882	121 270
Marge brute	1 168 035	1 083 175	1 349 235
Frais d'exploitation (avant rémunération à base d'actions)	1 930 852	2 423 298	1 634 635
Perte nette (avant rémunération à base d'actions)	(762 817)	(1 340 123)	(285 400)
Rémunération à base d'actions	427 275	265 091	268 691
Perte nette découlant des activités poursuivies	(1 190 092)	(1 605 214)	(554 091)
Perte nette découlant des activités abandonnées	---	(61 038)	(72 768)
Perte nette	(1 190 092)	(1 666 252)	(626 859)
Perte de base et diluée par action			
Découlant des activités poursuivies	(0,03)	(0,05)	(0,02)
Découlant des activités abandonnées	---	(0,00)	(0,00)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,05)	(0,02)
Moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	36 493 714	34 372 585	34 193 809

Période de six mois terminée le 30 avril 2007

Les revenus pour la période de six mois terminée le 30 avril 2007 se sont établis à 2 409 136 \$ comparativement à 2 668 370 \$ pour la période correspondante de 2006. La comptabilisation des paiements calendaires continus de Gen-Probe s'est établie à 1 688 842 \$ pour la période, en hausse de 72 139 \$ par rapport à l'année précédente en raison des fluctuations favorables de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les ventes du test ImmunoCyt^{MC} / uCyt+^{MC} de DiagnoCure pour le cancer de la vessie se sont chiffrées à 208 971 \$ pour les six premiers mois de 2007 comparativement à 184 603 \$ pour la même période de l'année précédente. Le test uPM3^{MC} de DiagnoCure ayant été retiré du marché en milieu de 2006 après que Gen-Probe ait débuté la vente de sa version du test PCA3, la société n'a enregistré aucune vente de ce test au cours des six premiers mois de 2007. Les ventes par DiagnoCure de sa version ASR du test uPM3^{MC} pour le cancer de la prostate s'étaient établies à 349 140 \$ pour les six premiers mois de 2006.

Les revenus provenant des contrats de recherche et de développement, essentiellement avec Gen-Probe, ont diminué de 66 162 \$ en 2007 comme prévu aux termes du contrat incluant. Au cours de cette période, DiagnoCure a également vendu à Gen-Probe des échantillons cliniques afin d'appuyer leur R-D dans le cancer de la prostate pour un montant de 63 071 \$.

Les revenus d'intérêts ont augmenté de 19 628 \$, passant à 403 302 \$ pour les six premiers mois de 2007 comparativement à 383 674 \$ pour la même période en 2006. Cette augmentation est attribuable au produit net de 23 353 098 \$ découlant du financement d'avril 2007 (voir **Emploi du produit provenant du financement d'avril 2007** ci-après).

Le coût des ventes a diminué de 219 877 \$, passant de 368 863 \$ pour les six premiers mois de 2006 à 148 986 \$ pour la même période en 2007. Cette diminution est reliée à la baisse réelle des ventes de produits, comme mentionné ci-haut.

Les frais d'exploitation relatifs aux activités poursuivies, avant rémunération à base d'actions et frais de restructuration, sont passés de 5 002 437 \$ pour les six premiers mois de 2006 à 4 112 537 \$ pour la même période de 2007, une diminution de 889 900 \$ (18 %) reflétant les économies découlant de la restructuration mentionnée précédemment. Les frais d'exploitation totaux pour les premiers six mois, incluant les éléments non monétaires relatifs à la rémunération à base d'actions et aux frais de restructuration, se sont élevés à 5 907 722 \$ comparativement à 5 550 921 \$ en 2006. Les principaux facteurs expliquant cette augmentation sont les suivants :

- Les dépenses de recherche et développement, nettes des crédits d'impôt à l'investissement, ont diminué de 862 221 \$ (38 %), passant de 2 248 177 \$ pour les six premiers mois de 2006 à 1 385 956 \$ pour la même période de 2007. Cette diminution des dépenses de recherche et développement reflète la décision de la société de centrer ses activités sur les diagnostics moléculaires et de cesser de soutenir les activités d'amélioration de son test pour le cancer de la vessie. À la suite de cette décision, DiagnoCure a diminué son personnel de recherche et développement.
- Les frais généraux et d'administration ont diminué, passant de 1 052 574 \$ pour les six premiers mois de 2006 à 922 365 \$ pour la même période de 2007. Cette diminution est attribuable à la réduction des honoraires professionnels et à la réduction du personnel à la suite de la restructuration.
- Les frais de vente et de développement des affaires ont augmenté de 91 149 \$, passant de 1 489 172 \$ pour les six premiers mois de 2006 à 1 580 321 \$ pour le même trimestre de 2007. Cette augmentation est attribuable à la mise en œuvre du plan d'affaires de la société qui prévoit des activités afin d'identifier et de conclure de nouvelles alliances stratégiques, acquisitions ou ententes de mise sous licence.
- Pour le premier trimestre de 2007, les frais de restructuration se sont établis à 912 685 \$, conséquence du changement de la stratégie d'affaires qui comprend la décision de la société de cesser ses activités de recherche et développement relativement à l'amélioration de son test cellulaire pour le cancer de la vessie, et la réduction de ses activités de marketing en soutien à ce produit. Cette décision s'est soldée par une réaffectation des ressources requises en appui à la nouvelle stratégie afin de refléter les nouvelles compétences requises chez les chercheurs de DiagnoCure, ainsi que par une réduction du nombre d'employés à l'appui des projets de recherche et développement, incluant certains postes administratifs et de marketing.

- Les dépenses relatives à la rémunération à base d'actions, élément non monétaire, ont diminué de 334 016 \$, passant de 548 484 \$ pour les premiers six mois de 2006 à 882 500 \$ pour la période correspondante de 2007. Cette augmentation résulte de l'octroi, en 2006, de 575 000 options émises en dehors du régime au nouveau chef de la direction, représentant des frais de 455 812 \$ pour la présente période.

Compte tenu de ce qui précède, DiagnoCure a enregistré pour les six premiers mois de 2007 une perte nette avant rémunération à base d'actions et frais de restructuration de 1 852 387 \$ comparativement à 2 816 416 \$ pour la même période de 2006, une diminution de 964 029 \$ ou 34 %. La perte nette découlant des activités poursuivies, incluant la rémunération à base d'actions et les frais de restructuration, s'est établie à 3 647 572 \$, ou 0,10 \$ par action pour les premiers six mois de 2007, comparativement à 3 251 414 \$, ou 0,09 \$ par action, pour les premiers six mois de 2006. Ces résultats sont essentiellement conformes aux prévisions de la direction et les activités réalisées se situent dans la perspective du plan d'affaires de DiagnoCure et de son engagement continu à développer des tests pour la détection et la gestion du cancer. Les résultats des six premiers mois reflètent également les premières actions entreprises afin de centrer les activités de la société sur les diagnostics moléculaires.

Résultats pour les périodes de six mois terminées les 30 avril (non vérifiés)

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
		(Retraités – note 7)	(Retraités – note 7)
Ventes	316 992	667 993	539 995
Revenus provenant d'un contrat de licence et de recherche	1 688 842	1 616 703	2 039 327
Intérêts	403 302	383 674	421 158
Revenus totaux	2 409 136	2 668 370	3 000 480
Coût des ventes	148 986	368 863	311 049
Marge brute	2 260 150	2 299 507	2 689 431
Frais d'exploitation (avant rémunération à base d'actions et frais de restructuration)	4 112 537	5 002 437	3 251 139
Perte nette (avant rémunération à base d'actions et frais de restructuration)	(1 852 387)	(2 702 930)	(561 708)
Frais de restructuration	912 685	---	---
Rémunération à base d'actions	882 500	548 484	601 254
Perte nette découlant des activités poursuivies	(3 647 572)	(3 251 414)	(1 162 962)
Perte nette découlant des activités abandonnées	---	(113 486)	(71 504)
Perte nette	(3 647 572)	(3 364 900)	(1 234 466)
Perte de base et diluée par action			
Découlant des activités poursuivies	(0,10)	(0,09)	(0,03)
Découlant des activités abandonnées	---	(0,01)	(0,01)
Perte de base et diluée par action	(0,10)	(0,10)	(0,04)
Moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation	35 461 293	34 365 301	34 192 102

Actif total et capitaux propres

L'actif total s'est établi à 45 583 883 \$ au 30 avril 2007 comparativement à 21 347 421 \$ au 31 octobre 2006. Cette augmentation est attribuable en grande partie au produit net de l'appel public à l'épargne de 23 353 098 \$ d'avril 2007. La valeur comptable par action était de 1,00 \$ au 30 avril 2007 comparativement à 0,57 \$ par action au 31 octobre 2006.

Bilan (non vérifié)

<i>Aux 30 avril</i>	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Actif total avant les activités abandonnées	45 583 883	24 541 270	27 361 820
Actifs relatifs aux activités abandonnées	---	602 938	543 509
Actif total	45 583 883	25 144 208	27 905 329
Capitaux propres	40 422 159	22 592 089	26 259 579
Nombre d'actions ordinaires en circulation	40 382 878	34 373 476	34 193 809

Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie requis pour les activités d'exploitation se sont établis à 196 073 \$ pour le deuxième trimestre de 2007 comparativement aux 2 145 457 \$ requis pour la même période de 2006, une diminution de 1 949 384 \$ attribuable à la perte d'exploitation moins élevée et à une augmentation des comptes à payer à la suite du paiement en espèces de 1,20 million \$ à être effectué pour l'acquisition de la licence GCC. À la suite de cette acquisition, les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 1 506 891 \$ pour le deuxième trimestre de 2007 alors que, pour la même période de 2006, elles ont généré des liquidités de 2 399 455 \$ afin de financer les activités d'exploitation. Au cours du deuxième trimestre de 2007, l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles a représenté 1 304 942 \$, se rapportant surtout à l'acquisition de la licence GCC, comparativement à 115 350 \$ pour le deuxième trimestre de 2006. Les activités de financement ont généré une somme de 23 447 547 \$ pour le deuxième trimestre de 2007 comparativement à 2 525 \$ pour la période correspondante de 2006, variation principalement attribuable à l'émission d'actions à la suite de l'appel public à l'épargne d'avril 2007.

Flux de trésorerie pour les deuxièmes trimestres (non vérifiés)

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
		(Retraités – note 7)	(Retraités – note 7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(196 073)	(2 145 457)	(1 418 748)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 506 891)	2 399 455	461 997
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	23 447 547	2 525	1 589
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	---	0	15 860

Les flux de trésorerie requis pour les activités d'exploitation se sont établis à 1 123 393 \$ pour les six premiers mois de 2007 comparativement aux 630 838 \$ requis pour la période correspondante de 2006, soit une augmentation de 492 555 \$ attribuable à une augmentation des comptes à payer à la suite du versement de 1,20 million \$ effectué pour l'acquisition de la licence GCC compensée par une variation des comptes à recevoir pour les premiers six mois de 754 870 \$ de Gen-Probe. Les activités

d'investissement ont généré des liquidités de 2 200 328 \$ pour les six premiers mois de 2007 alors que, pour la même période de 2006, elles avaient généré des liquidités de 1 053 481 \$. Au cours des six premiers mois de 2007, la société a fait l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour la somme de 1 488 231 \$ provenant principalement de l'acquisition de la licence GCC comparativement à 257 671 \$ pour la période correspondante de 2006. Au cours de la même période de 2006, la société a également acquis des immobilisations afin de mettre à niveau l'équipement utilisé pour ses activités de recherche et développement et de production. Les activités de financement ont généré une somme de 23 482 591 \$ pour les six premiers mois de 2007 comparativement à 95 367 \$ pour la période correspondante de 2006, variation principalement attribuable à l'émission d'actions à la suite de l'appel public à l'épargne d'avril 2007.

Flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 avril (non vérifiés)

	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
		(Retraités – note 7)	(Retraités – note 7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 123 393)	(630 838)	(1 004 645)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 200 328	1 053 481	1 338 271
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	23 482 591	95 367	12 887
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	---	(15 409)	(31 455)

Compte tenu des liquidités et des placements actuels, la société demeure confiante qu'elle détient suffisamment de liquidités pour financer ses activités d'exploitation courantes ainsi que certaines activités potentielles de fusion/acquisition prévues dans un avenir prochain sans avoir recours à un nouvel appel public à l'épargne. Nonobstant ce qui précède, si toutefois un projet spécial important, hors des activités courantes de la société, devait être initié, la société pourrait envisager de chercher du financement pour ledit projet par voie d'appel public à l'épargne.

Capital émis et en circulation

Au 1^{er} juin 2007, la société avait 40 950 786 actions ordinaires émises et en circulation, incluant l'émission de 567 908 actions ordinaires pour l'acquisition de la licence GCC et 2 976 887 options d'achat d'actions, permettant l'acquisition d'un nombre égal d'actions ordinaires.

Arrangements hors bilan

Au 30 avril 2007, DiagnoCure n'avait pas d'arrangement hors bilan si ce n'est les contrats de location décrits sous la rubrique « Obligations contractuelles » du présent rapport.

Opérations entre apparentés

La société est partie en vertu d'un contrat de consultation avec la société de gestion de l'un de ses administrateurs aux termes duquel les services de cet administrateur sont mis à la disposition de la société. Les dépenses engagées par la société à l'égard de ce contrat totalisent 85 917 \$ pour la période de six mois terminée le 30 avril 2007, comparativement à 110 725 \$ en 2006. Ces services ont été facturés à leur juste valeur marchande et ont été comptabilisés dans les frais de recherche et développement.

Emploi du produit provenant du financement de juillet 2004

En juillet 2004, la société a tiré d'un financement par voie de prospectus simplifié un produit net de 22 332 108 \$ provenant de l'émission de 5 millions d'actions ordinaires à 4,75 \$ l'action. À ce moment, la société a effectué certaines estimations quant à l'emploi du produit de cette émission. Au 30 avril 2007, approximativement 15,20 millions de dollars des fonds provenant de l'appel public à l'épargne de juillet 2004 ont été utilisés pour des projets spécifiques et à des fins corporatives générales tels qu'énumérés au tableau ci-dessous. Puisque les flux de trésorerie de la société proviennent de nombreuses sources, certaines hypothèses ont été requises afin de déterminer comment les fonds provenant de l'appel public à l'épargne ont été dépensés et attribués. Ces hypothèses sont les suivantes :

- Les dépenses courantes d'opération et administratives de la société sont financées à partir des paiements de licence provenant de Gen-Probe, des revenus d'intérêt et de la marge brute réalisée sur nos ventes.
- Les fonds additionnels requis par la société, pour des fins autres que celles énumérées à l'item ci-dessus, sont financés à même le produit de l'appel public à l'épargne de juillet 2004.

Compte tenu de ces hypothèses, voici un résumé de « l'usage du produit » provenant de l'appel public à l'épargne de juillet 2004 :

Description de « l'usage du produit »	Estimation totale de l'utilisation du produit telle que divulguée au moment de l'appel public à l'épargne de juillet 2004	Montant utilisé au 30 avril 2007
Amélioration du test de dépistage du cancer de la prostate uPM3 ^{MC} , mise au point d'applications complémentaires et examen du potentiel thérapeutique de la technologie PCA3	4,00 millions de dollars	3,60 million de dollars
Soutien à la commercialisation et au perfectionnement de l'automatisation du test de dépistage du cancer de la vessie ImmunoCyt ^{MC} / uCyt+ ^{MC}	2,50 millions de dollars	2,60 million de dollars
Avancement de la mise au point de tests de dépistage du cancer du poumon et du cancer du rein ainsi que l'amorce de la mise au point d'autres tests de dépistage du cancer	10,50 millions de dollars	5,00 millions de dollars
Acquisition de technologies complémentaires et autres fins générales de l'entreprise	5,33 millions de dollars	4,00 million de dollars

Emploi du produit provenant du financement d'avril 2007

En avril 2007, la société a tiré d'un financement par voie de prospectus simplifié un produit net de 23 353 098 \$ provenant de l'émission de 5,8 millions d'actions ordinaires à 4,30 \$ l'action. À ce moment, la société a effectué certaines estimations quant à l'emploi du produit de cette émission. Au 30 avril 2007, approximativement 1,40 millions de dollars des fonds provenant de l'appel public à l'épargne d'avril 2007 ont été utilisés pour l'acquisition ou la mise sous licence de nouveaux biomarqueurs pour le cancer ainsi qu'à des fins de développement de produits (voir le tableau « Usage du produit » ci-dessous).

Description de « l'usage du produit »	Montant utilisé au 30 avril 2007
Acquisition et intégration ou partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de référence	---
Expansion de notre portefeuille de produits	---
Acquisition ou mise sous licence de nouveaux biomarqueurs pour le cancer et développement de produits	1,40 millions de dollars

Principales estimations comptables

Lors de la préparation de ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés et vérifiés dans le rapport annuel 2006. La société évalue périodiquement ses estimations et hypothèses en se fondant sur son expérience passée et d'autres facteurs pertinents. Les paragraphes qui suivent donnent des précisions sur les principales estimations et hypothèses utilisées.

Crédits d'impôt à l'investissement

La société a engagé des dépenses de recherche et développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Ces crédits, comptabilisés en réduction des dépenses de recherche et développement, ont totalisé 276 827 \$ pour les six premiers mois de 2007 comparativement à 220 547 \$ en 2006 et sont fondés sur des estimations par la direction des montants devant être recouverts. Ces montants doivent être vérifiés et acceptés par les autorités fiscales. La direction est d'avis qu'elle a procédé à une estimation raisonnable de ces montants.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, certains actifs incorporels identifiables et les éléments de propriété intellectuelle sont passés en revue régulièrement par la direction pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation et sa valeur résiduelle (valeur recouvrable nette). Si l'on considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. La licence acquise récemment de TDT relativement aux tests fondés sur le gène GCC pour le cancer colorectal a été amorti sur une durée de vie utile estimative de 10 ans.

Rémunération à base d'actions

La société évalue la juste valeur des options attribuées aux salariés et aux administrateurs. Cette juste valeur est établie en vertu du modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes nécessitant des estimations pour les taux d'intérêt sans risque en vigueur, le rendement en dividende prévu, la volatilité des actions de la société et la durée de vie des options.

Instruments financiers dérivés

DiagnoCure n'a pas recours à des instruments de couverture des risques de change ou des risques d'autre nature.

Obligations contractuelles

La société s'est engagée en vertu de contrats de location visant des locaux pour les montants suivants :

Paiements exigibles par exercice				
Obligations contractuelles	Total	1 an	2 et 3 ans	4 et 5 ans
Contrat de location-exploitation	1 243 737 \$	314 155 \$	656 175 \$	273 406 \$

DiagnoCure loue présentement un étage d'une superficie de 16 089 pieds carrés, et a pris un engagement pour juillet 2007 à l'égard d'un espace supplémentaire sur un étage adjacent d'une superficie de 16 719 pieds carrés, dans un immeuble qui abrite son siège social et ses laboratoires de recherche et développement aux termes d'un bail venant à échéance en 2011. En vertu de ce contrat, les montants des paiements pour la prochaine année se chiffrent à 272 358 \$.

Nouvelles normes comptables

Au cours du premier trimestre, la société a adopté trois nouvelles normes comptables publiées récemment par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) : le chapitre 1530 « Résultat étendu » ; le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » ; et le chapitre 3865 « Couvertures ». Ces nouvelles normes ont pour but d'établir les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, soit les actifs et les passifs financiers ainsi que les dérivés. L'application de ces nouvelles normes n'a eu aucun effet sur les états financiers de la société et sur sa situation financière au cours de la période.

Modifications de conventions comptables récemment publiées

MODIFICATIONS COMPTABLES – En juillet 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1506 « Modifications comptables » qui apporte certains changements à la norme précédente. Les entités ne peuvent effectuer un changement de méthode comptable que lorsqu'il est requis par une source première de PCGR ou lorsqu'il donne lieu à une présentation plus fiable et pertinente dans les états financiers. De plus, les changements de méthode comptable doivent être appliqués rétroactivement et certaines informations supplémentaires doivent être divulguées. Ce chapitre s'applique aux périodes intermédiaires et aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

HARMONISATION DES NORMES CANADIENNES ET INTERNATIONALES – En mars 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié son nouveau plan stratégique qui propose d'abandonner les PCGR canadiens pour réaliser une convergence intégrale avec les *International Financial Reporting Standards*. La période de transition s'étalera sur environ cinq ans et à la fin de cette période, les PCGR canadiens cesseront d'exister en tant qu'ensemble distinct de règles d'information financière pour les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. La société surveillera les modifications découlant de cette convergence.

Facteurs de risque

Les activités de la société sont soumises à certains facteurs de risque qui touchent généralement l'ensemble des sociétés oeuvrant dans le secteur de la biotechnologie. La rentabilité future de DiagnoCure dépend de sa capacité à développer avec succès ses technologies et ses produits, à préserver ses droits de propriété intellectuelle, à conserver à son service du personnel hautement qualifié, à établir des alliances stratégiques, des partenariats de recherche et développement et des ententes d'octroi de licences, à obtenir des résultats satisfaisants à l'égard des études cliniques et à obtenir les approbations réglementaires qui lui permettront de commercialiser ses produits. Ces activités requièrent l'investissement de ressources financières importantes. Par conséquent, la capacité de la société à obtenir les liquidités nécessaires pour financer ses activités est fondamentale pour ses succès futurs et constitue comme tel un risque. De plus, le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Mise en garde

L'analyse et les commentaires de la direction qui précèdent ont pour but de faciliter la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et des notes afférentes et devraient donc être lus conjointement avec ces informations. Ces analyses et commentaires peuvent inclure des objectifs, projections, estimations, attentes, prévisions et prédictions de la société ou de la direction, lesquels sont de nature prospective. De par leur caractère prospectif, ces déclarations sont basées sur des anticipations et hypothèses et comportent également des risques et incertitudes, connus et inconnus, dont plusieurs se révèlent hors du contrôle de DiagnoCure. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives. Les déclarations de nature prospective concernant la résultante des projets de recherche et développement et les revenus futurs sont fondés sur les prévisions de la direction. De plus, le lecteur est prié de se reporter aux risques et incertitudes de nature générale décrits dans la plus récente notice annuelle d'information de DiagnoCure sous la rubrique « Facteurs de risque ». DiagnoCure décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les déclarations prospectives contenues aux présentes.

Il est possible de se procurer davantage de renseignements sur la société en consultant le site Internet suivant : www.sedar.com

Québec, Canada
Le 1^{er} juin 2007

(Signé)

John C. Schafer
Président et Chef de la direction

(Signé)

Thom Skinner, CA
Chef de la direction financière

ATTESTATION DES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Je, John C. Schafer, Président et Chef de la direction de DiagnoCure inc., atteste ce qui suit:

1. J'ai examiné les documents intermédiaires (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) de DiagnoCure inc. (l'émetteur) pour la période intermédiaire terminée le 30 avril 2007;
2. À ma connaissance, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important, n'omettent aucun fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, au sujet de la période visée par les documents intermédiaires;
3. À ma connaissance, les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans les documents intermédiaires ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes présentées dans les documents intermédiaires;
4. Le ou les autres dirigeants de l'émetteur qui signent une attestation et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'émetteur, et nous avons :
 - a. conçu ou fait concevoir sous notre supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à l'émetteur, y compris ses filiales consolidées, nous est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis; et
 - b. conçu ou fait concevoir sous notre supervision ce contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur; et
5. J'ai fait en sorte que l'émetteur indique dans son rapport de gestion intermédiaire tout changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant sa dernière période intermédiaire qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Date : Le 6 juin 2007

(Signé)

John C. Schafer
Président et chef de la direction

ATTESTATION DES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Je, Thom Skinner, président et chef de la direction de DiagnoCure inc., atteste ce qui suit:

1. J'ai examiné les documents intermédiaires (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'*Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) de DiagnoCure inc. (l'émetteur) pour la période intermédiaire terminée le 30 avril 2007;
2. À ma connaissance, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important, n'omettent aucun fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, au sujet de la période visée par les documents intermédiaires;
3. À ma connaissance, les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans les documents intermédiaires ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes présentées dans les documents intermédiaires;
4. Le ou les autres dirigeants de l'émetteur qui signent une attestation et moi-même avons la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de l'émetteur, et nous avons :
 - a. conçu ou fait concevoir sous notre supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à l'émetteur, y compris ses filiales consolidées, nous est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis; et
 - b. conçu ou fait concevoir sous notre supervision ce contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR de l'émetteur; et
5. J'ai fait en sorte que l'émetteur indique dans son rapport de gestion intermédiaire tout changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant sa dernière période intermédiaire qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Date : Le 6 juin 2007

(Signé)

Thom Skinner
Chef de la direction financière

DIAGNOCURE INC.

AVIS DE DIVULGATION DE NON EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES VÉRIFICATEURS POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 30 AVRIL 2007 ET 2006

En vertu de l'alinéa a) du paragraphe 3) de l'article 4.3 de la partie 4 du Règlement 51-102 émis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, si un vérificateur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ces états financiers intermédiaires doivent être accompagnés d'un avis indiquant ce fait.

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints de la société pour les périodes intermédiaires terminées les 30 avril 2007 et 2006 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et sont la responsabilité de la direction de la société.

Les vérificateurs indépendants de la société, Ernst & Young s.r.l. \ S.E.N.C.R.L. n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par le vérificateur d'une entité.

En ce 1^{er} jour de juin 2007

ÉTATS CONSOLIDÉS

(NON VÉRIFIÉS)

POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 30 AVRIL

États consolidés des résultats et résultat étendu

	période de trois mois		période de six mois	
	2007	2006 <small>(Retraités – note 7)</small>	2007	2006 <small>(Retraités – note 7)</small>
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Ventes	179 967	333 267	316 992	667 993
Coût des ventes	(64 524)	(179 882)	(148 986)	(368 863)
Marge brute	115 443	153 385	168 006	299 130
Revenus provenant d'un contrat de recherche et de licence	845 585	739 107	1 688 842	1 616 703
Intérêts	207 007	190 683	403 302	383 674
	1 168 035	1 083 175	2 260 150	2 299 507
Charges d'exploitation				
Recherche et développement	771 956	1 250 260	1 662 783	2 468 724
Crédits d'impôt à l'investissement	(108 734)	(109 501)	(276 827)	(220 547)
	663 222	1 140 759	1 385 956	2 248 177
Frais généraux et d'administration	434 663	493 555	922 365	1 052 574
Frais de vente et de développement des affaires	715 831	676 906	1 580 321	1 489 172
Frais de restructuration (note 5)	---	---	912 685	---
Rémunération à base d'actions	427 275	265 091	882 500	548 484
Amortissement des immobilisations corporelles	100 434	89 669	193 725	170 853
Frais financiers	5 543	11 848	8 060	21 050
Amortissement des actifs incorporels	11 159	10 561	22 110	20 611
	2 358 127	2 688 389	5 907 722	5 550 921
Perte découlant des activités poursuivies avant impôt sur les bénéfices	(1 190 092)	(1 605 214)	(3 647 572)	(3 251 414)
Provision pour impôt sur les bénéfices	---	---	---	---
Perte découlant des activités poursuivies	(1 190 092)	(1 605 214)	(3 647 572)	(3 251 414)
Perte découlant des activités abandonnées (note 7)	---	(61 038)	---	(113 486)
Perte nette	(1 190 092)	(1 666 252)	(3 647 572)	(3 364 900)
Effet cumulatif du résultat étendu	---	---	---	---
Résultat étendu	(1 190 092)	(1 666 252)	(3 647 572)	(3 364 900)
Perte de base et diluée par action découlant des activités poursuivies	(0,03)	(0,05)	(0,10)	(0,09)
Perte de base et diluée par action découlant des activités abandonnées	---	(0,00)	---	(0,01)
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,05)	(0,10)	(0,10)
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation	36 493 714	34 372 585	35 461 293	34 365 301

ÉTATS CONSOLIDÉS

(NON VÉRIFIÉS)

POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 30 AVRIL

États consolidés du déficit

	2007	2006
	\$	(Retraités – note 7) \$
Déficit au début de la période	(44 523 341)	(37 436 711)
Ajouter		
Perte nette	(3 647 572)	(3 364 900)
Frais d'émission d'actions ordinaires	(1 801 902)	---
Déficit à la fin de la période	(49 972 815)	(40 801 611)

ÉTATS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

POUR LES PÉRIODES TERMINÉES LES 30 AVRIL

États consolidés des flux de trésorerie

	période de trois mois		période de six mois	
	2007	2006 (Retraités – note 7)	2007	2006 (Retraités – note 7)
	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte nette découlant des activités poursuivies	(1 190 092)	(1 605 214)	(3 647 572)	(3 251 414)
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	427 275	265 091	882 500	548 484
Amortissement	111 593	100 230	215 835	191 464
	(651 224)	(1 239 893)	(2 549 237)	(2 511 466)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	455 151	(905 564)	1 425 844	1 880 628
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(196 073)	(2 145 457)	(1 123 393)	(630 838)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Variation des placements	(201 949)	2 514 805	3 688 559	1 311 144
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 593)	(112 156)	(178 196)	(233 013)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 292 349)	(3 194)	(1 310 035)	(24 658)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 506 891)	2 399 455	(2 200 328)	1 053 481
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission de capital social	25 249 449	2 525	25 284 493	95 367
Dépenses relatives à l'émission d'actions ordinaires	(1 801 902)	---	(1 801 902)	---
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	23 447 547	2 525	23 482 591	95 367
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités poursuivies	21 744 583	256 523	24 559 526	518 010
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités abandonnées (note 7)	---	0	---	(15 409)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21 744 583	256 523	24 559 526	502 601
Trésorerie et des équivalents de trésorerie au début de la période	2 994 871	884 645	179 928	638 567
Trésorerie et des équivalents de trésorerie à la fin de la période	24 739 454	1 141 168	24 739 454	1 141 168

BILANS CONSOLIDÉS

(NON VÉRIFIÉ)

30 AVRIL 31 OCTOBRE
2007 2006
\$ \$

(Retraitées – Note 7)

Actif

Actif à court terme

Trésorerie et des équivalents de trésorerie (portant intérêt au taux de 4,20 %)	24 739 454	179 928
Placements à court terme	12 264 393	11 950 905
Débiteurs	216 218	981 897
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	757 079	480 252
Charges payées d'avance	355 336	215 385
Total de l'actif à court terme	38 332 480	13 808 367
Placements à long terme	2 186 314	6 188 361
Immobilisations corporelles	1 064 538	1 080 067
Actifs incorporels	4 000 551	270 626
	45 583 883	21 347 421

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	5 161 724	1 642 781
Total du passif à court terme	5 161 724	1 642 781

Capitaux propres

Capital social (note 6)	84 999 101	59 697 388
Surplus d'apport (note 6)	5 395 873	4 530 593
Déficit	(49 972 815)	(44 523 341)
	40 422 159	19 704 640
	45 583 883	21 347 421

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

1. Présentation de l'information

Les états financiers consolidés non vérifiés de la société ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour l'information financière divulguée sur une base intermédiaire. Par conséquent, ils ne comportent pas toute l'information et les notes requises aux états financiers annuels conformément aux principes comptables généralement reconnus. L'information au bilan consolidé au 31 octobre 2006 est issue des états financiers vérifiés de la société. Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 et les notes afférentes.

2. Constitution et nature des activités

La société a été constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec) le 8 décembre 1994. DiagnoCure inc. est une société œuvrant dans le secteur de la biotechnologie, spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits reliés au diagnostic des cancers. La filiale SAMBA Technologies SAS a été classée comme activité abandonnée aux fins de communication de l'information financière, tel qu'il est indiqué à la note 7.

La société prévoit continuer ses activités de recherche et développement et de commercialisation. Les activités de la société sont sujettes à tous les risques inhérents à l'établissement et au maintien d'une entreprise émergente en biotechnologie, en particulier le parachèvement réussi de ses activités de recherche et développement, la commercialisation et la distribution de ses produits et l'obtention du financement requis.

3. Résumé des principales conventions comptables

Actifs incorporels

Les actifs incorporels représentent des contreparties payées pour des licences technologiques. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente de licence, soit 10 ans. Tout ajout à la technologie sera amorti sur la durée de vie restante de l'actif au moment de son ajout.

La direction revoit de façon régulière la valeur et l'amortissement des actifs technologiques. L'établissement de la moins-value, le cas échéant, est fait en comparant la valeur comptable de l'actif technologique à sa valeur recouvrable nette en fonction des projections du flux de trésorerie ajusté au risque. Tout excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable nette est inscrit aux activités d'exploitation dans la période au cours de laquelle une telle moins-value est établie par la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

4. Nouvelles normes comptables

Au premier trimestre de 2007, la société a adopté les recommandations des nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) :

Le chapitre 1530 « *Résultat étendu* » introduit un nouvel état financier correspondant à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires.

Le chapitre 3855 « *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, soit les actifs et les passifs financiers ainsi que les dérivés.

Cette nouvelle norme définit la comptabilisation des instruments financiers selon leur classification. Les variations entre les évaluations subséquentes sont enregistrées au résultat net ou au résultat étendu selon la classification des instruments financiers.

La société a établi la classification suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans les « actifs détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat net.
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, cette évaluation correspond généralement au coût.
- Les obligations et papiers commerciaux sont classés dans les « actifs détenus à échéance ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Les créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Le chapitre 3865 « *Couverture* », dont l'application est facultative, précise la manière d'appliquer la comptabilité de couverture.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

4. Nouvelles normes comptables (suite)

L'application de ces nouvelles normes doit être faite sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Lors de l'application initiale, tout ajustement de la valeur comptable antérieure des actifs et passifs financiers existant doit être comptabilisé comme un redressement au solde d'ouverture des bénéfices non répartis ou du cumul des autres éléments du résultat étendu, en fonction du classement de ces actifs et passifs financiers. L'application de ces nouvelles normes n'a pas eu d'impact sur les états financiers de la société.

5. Frais de restructuration

Le 13 décembre 2006, la société a annoncé un changement de sa stratégie d'affaires, qui comprenait la décision de cesser ses activités de recherche et développement relativement à l'amélioration de son test cellulaire pour le cancer de la vessie et la réduction de ses activités de marketing en soutien à ce produit. Cette décision s'est soldée par une réaffectation des ressources requises en appui à la nouvelle mission d'entreprise afin de refléter les nouvelles compétences requises chez les chercheurs de DiagnoCure ainsi qu'une réduction du nombre d'employés à l'appui des projets de recherche et développement, incluant certains postes administratifs et de marketing. Au cours du premier trimestre de 2007, les frais de restructuration non récurrents se sont établis à 912 685 \$ et se détaillent comme suit :

	Éléments payés au 30 avril 2007 \$	Passif au 30 avril 2007 \$	Frais de restructuration totaux \$
Primes de fidélisation et prestations de cessation d'emploi	626 054	10 090	636 144
Frais juridiques et de reclassement externe	71 956	80 585	152 541
Provision pour locaux loués inoccupés	13 335	110 665	124 000
Total	711 345	201 340	912 685

Aucuns frais supplémentaires reliés à la restructuration ne sont prévus au cours de l'exercice 2007.

6. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions des catégories suivantes, sans valeur nominale :

Actions ordinaires, avec droit de vote et participantes.

Actions privilégiées, pouvant être émises en série, sans droit de vote, dont les droits, privilèges, restrictions et conditions afférents à chaque série seront déterminés par les administrateurs à l'émission de chaque série.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

6. Capital social (suite)

	(NON VÉRIFIÉ)	
	30 AVRIL 2007 \$	31 OCTOBRE 2006 \$
Émises et payées		
40 382 878 actions ordinaires (34 451 142 au 31 octobre 2006)	84 999 101	59 697 388
	30 AVRIL 2007	
	Nombre d'actions	Montant \$
Capital social		
Solde au début de la période	34 451 142	59 697 388
Émission d'actions ordinaires	5 931 736	25 284 493
Tranche constatée auparavant à titre d'élément de la rémunération à base d'actions	---	17 220
Solde à la fin de la période	40 382 878	84 999 101

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2007, la société a émis, relativement à l'appel public à l'épargne, 5 850 000 actions ordinaires au prix de 4,30 \$ l'action pour un produit brut de 25 155 000 \$. Le produit net de cette émission, après déduction de la commission du preneur ferme et des frais d'émission, s'établit à 23 353 098 \$.

Options d'achat d'actions

Au cours de la période terminée le 30 avril 2007, la société a attribué 87 500 options d'achat d'actions à certains de ses salariés et administrateurs clés. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à la date d'attribution pour cette période totalisait 2,93 \$ par option. La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et d'après les hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,97 %
Durée prévue	8 ans
Volatilité prévue du cours des actions	74 %
Taux de dividende prévu	---

Le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui ne comportent aucune restriction quant à leur acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'évaluation des options, il faut tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du cours des actions. Puisque les caractéristiques des options sur actions octroyées aux employés et administrateurs de la société sont considérablement différentes de celles des options négociées, et puisque des modifications aux hypothèses subjectives peuvent avoir une grande incidence sur les estimations de la juste valeur, la direction juge que les modèles d'évaluation existants des options ne fournissent pas nécessairement une mesure unique de la juste valeur des options octroyées aux employés et administrateurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

6. Capital social (suite)

Surplus d'apport

À compter du 1^{er} novembre 2002, la société a enregistré une dépense de rémunération à base d'actions calculée au moyen d'un modèle d'évaluation de la juste valeur, à l'égard des options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs clés. Cette juste valeur est déterminée en vertu du modèle d'établissement du prix des options Black-Scholes. La dépense de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition comme une augmentation des coûts de la rémunération à base d'actions et créditée au surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice, conjointement avec la somme de la juste valeur figurant au surplus d'apport, est crédité au capital social.

Surplus d'apport	Montant
	\$
Solde au 31 octobre 2006	4 530 593
Rémunération à base d'actions	882 500
Options d'achat d'actions exercées	(17 220)
Solde au 30 avril 2007	5 395 873

7. Activités abandonnées

Afin de permettre à la société de se concentrer sur son activité principale de développement et de commercialisation de produits liés au diagnostic de cancer, le Conseil d'administration de la société a recommandé, en septembre 2006, de disposer de son secteur de développement de logiciels comprenant l'analyse d'images et la télémédecine, situé en France. Le 3 novembre 2006, la société a annoncé la fermeture de SAMBA Technologies SAS et le début du processus de liquidation de cette filiale. Par conséquent, tous les produits, les charges, les actifs et les passifs liés à ce secteur d'activité ont été classés comme des activités abandonnées et les états financiers correspondants de 2006 ont été retraités en conséquence.

	2007	2006
	\$	\$
Perte découlant des activités abandonnées		
Produits	---	415 837
Coûts des ventes	---	(303 558)
Marge brute	---	112 279
Frais généraux et d'administration	---	109 936
Frais de ventes et de développement des affaires	---	100 155
Amortissement des immobilisations corporelles	---	3 729
Frais financiers	---	11 945
Perte nette découlant des activités abandonnées	---	(113 486)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées		
Activités d'exploitation	---	(15 409)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
découlant des activités abandonnées	---	(15 409)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON VÉRIFIÉS)

AU 30 AVRIL 2007

8. Instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers s'établit comme suit

	Période se terminant le			
	30 avril 2007		31 octobre 2006	
	Valeur comptable (coût amorti)	Juste valeur	Valeur comptable (coût amorti)	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Placements temporaires et à long terme				
Placements temporaires	12 264 393	12 248 739	11 950 905	11 940 581
Placements à long terme	2 186 314	2 181 268	6 188 361	6 180 669

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs, représente une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements temporaires et à long terme est évaluée au cours du marché à la date du bilan.

9. Chiffres correspondants

Certains des chiffres des états financiers de 2006 ont été reclassés pour en rendre la présentation conforme à celle adoptée en 2007.